

NOUVELLESVISITES, MISSIONS, VOYAGES

- 22 Février : Retour de mission à Nouadhibou de Monsieur DRAUSSIN, Directeur du Siège d'Exploitation
- 23 Février : Arrivée de Monsieur GODEFROY, de la SPIE
Arrivée de Messieurs BOND et ALLEN, de la firme CUMMINS
Arrivée du Capitaine Ahmed Bahmoud Ould Houssein, Chef d'Etat-major de l'Armée Nationale accompagné du Capitaine SAINT-MARC, Adjoint au Conseiller militaire et Chef de bataillon DELORNE, de l'armée française.

SONT ATTENDUS LA SEMAINE PROCHAINE

- 2 Mars : Monsieur THEVENET, Ingénieur BERLIET à Nouakchott
- 3 Mars : Marie LAFORET et Jean-Paul CARA
- 4 Mars : Messieurs MARTHOUREY et BELLANGER, de SAMBRE et REUSE

NOUVELLES DE ZOUERATE

PROMOTIONS DANS LE CADRE DE LA MAITRISE : Nous avons noté cette semaine les promotions suivantes :
Gague O/Amar Saghire, Nle 185 658, Sce 825, conducteur de Dumpers - Abdalaye Kagnaly, Nle 185 650, Sce 912, conducteur de Dumpers - Sidi Ahmed O/Amar, Nle 185 651, Sce 912, conducteur de Dumpers - Mohamed El Roctar O/Masse, Nle 185 652, Sce 845, conducteur de Dumpers - Brahim O/Mohamed O/Lezo, Nle 185 653, Sce 825, conducteur de Dumpers.
Félicitations aux heureux promus.

COMMUNIQUE DU CONSULAT GENERAL DE FRANCE A NOUADHIBOU :

AVIS AUX JEUNES FRANÇAIS DE LA CLASSE 1973 : Les jeunes Français résidant dans la circonscription du Consulat Général de France à Nouadhibou qui atteignent l'âge de 18 ans au cours de l'année 1971 et ceux plus âgés, qui n'auraient pas encore été appelés devant un conseil de révision, sont invités à le déclarer, sans retard, au Consulat Général de France (20 Mars dernier délai).

En cas d'empêchement, cette déclaration peut être faite par les parents ou le tuteur de l'intéressé.
Il est rappelé aux intéressés qu'en l'absence de déclaration, aux sanctions prévues par l'article 86 de la loi du 31 Mars 1928 sur le recrutement de l'armée.

Ils devront être munis de l'une des pièces suivantes établissant leur état civil : livret de famille de leurs parents ou fiche familiale d'état civil s'ils sont mariés, veufs ou divorcés, à défaut, fiche individuelle d'état civil, extrait de naissance, bulletin de naissance, et pièces d'identité française.

Il sera remis à chaque jeune homme recensé un récépissé constatant son inscription sur les tableaux de recensement.
Heures d'ouverture des bureaux : tous les jours de 8 H 30 à 12 H 30, samedi de 8 H 30 à 12 H.

COMMUNIQUE DU CHEF DU CANTONNEMENT FORESTIER : J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public, que par Décret N° 70.320/P.R. daté du 12 Décembre 1970, la chasse est ouverte sur l'ensemble du territoire national. Sur ce, j'invite toutes personnes intéressées par ce genre de sport à se présenter au Service des Eaux, Forêts et Chasses (Cis Garde Nationale à Zouérate).

Je rappelle à cette occasion que les pièces ci-dessous citées devront être impérativement présentées pour la délivrance d'un permis de chasse : 1°/ le port d'arme afférent à l'arme utilisée, 2°/ le récépissé justifiant le paiement de la taxe de 3 000 F sur les armes, 3°/ une copie certifiée conforme de la carte d'identité du chasseur, 4°/ une photo d'identité récente, 5°/ un timbre fiscal à 250 F.

Je me tiens à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Le bureau de cet agent se trouve au camp DUKEZ, à côté de la Garde Nationale.

COMMUNIQUE DE LA POLYCLINIQUE : Semaine du 1er Mars au 7 Mars : Médecin de garde : Docteur DABON - Infirmière de garde : Madame SEGERS - Téléphone de garde : 2 7 3.

COMMUNIQUE DU CLUB LES AIGLES :

Bal costumé du Samedi 27 : N'oubliez pas votre bal costumé Samedi à 22 H. Des prix récompenseront les meilleurs costumes. Un jury pris dans la salle donnera son verdict. Nous vous avons réservé pour cette soirée un feu d'artifice qui sera tiré vers 23 H - 23H30. Vous verrez un soleil d'orient, une cascade enchantée, une coupole d'or, des plumets d'argent, un bouquet multicolore et pour terminer des feux de Bengale.

Venez donc nombreux profiter de ce beau feu d'artifice !

Nous rappelons d'autre part le concours de costumes des enfants qui aura lieu le Dimanche 7 Mars à partir de 16 H. Nous vous prions de bien vouloir inscrire vos enfants auprès de Monsieur JACQ, Gérant du Club, de façon à ce que nous puissions prévoir un prix pour chaque enfant, la liste sera close le Samedi 6 Mars à 12 H. Merci.

.../...

.../...

Soirée Marie LAFORET et Jean-Paul CARA le 3 Mars : Il est inutile de vous présenter Marie LAFORET, ses disques Les matins d'antan, A qui la faute, Wayfaring stranger, Cabrestoro, Dites lui, etc ... etc ...

Mais qui est Jean-Paul CARA ? C'est tout d'abord un gentil garçon auteur-compositeur. Il est célibataire, 27 ans ! Il passa sa jeunesse aux quatre vents de la Camargue. Ses chansons Un adieu est chanté un peu partout dans le monde, en Amérique du Sud par Hervé Villard, aux U.S.A., en ITALIE, en YUGOSLAVIE, Ou tu porteras mon deuil 800 000 disques vendus pour Claudio VILLO en ITALIE, Les amoureux sont les mêmes 7 versions étrangères, ses autres succès : Ne pleure pas ma mère, A la première coccinelle, Non papa o mon pais, Tu casse pas la tête, Ah ! Quelle vie on vit, Petit Antonio, Les mains pleines d'amour, Le rossignol et la rose et beaucoup d'autres succès. Au dernier hit parade 70 Jean-Paul CARA est classé 4e avec Ah ! Quelle vie on vit. C'est l'artiste qui a la cote. Nous avons la chance d'avoir à Zouérate deux artistes de classe internationale. Profitons-en

COMMUNIQUE DU PPM : Nous avons reçu 50 livres arabes dans le courant du mois. A cette occasion nous rappelons les horaires d'ouverture de la bibliothèque : tous les jours de 18 H 30 à 20 H, sauf le dimanche.

OBJET TROUVE : Un trousseau de clés comprenant : une Bricard 3213233, une Yachette sans numéro, une Yachette acier, une Bricard 4214423, une City 3037, une clé à embout carré. Le réclamer au Commissariat de Police.

TEMPERATURES RELEVÉES SOUS ABRI CETTE SEMAINE :

Dates	Jours	Minimum	Maximum	Dates	Jours	Minimum	Maximum
19/2	Vendredi	17	28	23/2	Mardi	21	31
20/2	Samedi	20	31	24/2	Mercredi	21	31
21/2	Dimanche	14	32	25/2	Judi	23	32
22/2	Lundi	13	30				

CINEMA : Samedi et Dimanche : "Faut pas prendre les enfants du Bon Dieu pour des canards sauvages" avec Françoise ROSAY, Bernard BLIER, Marlène JAUBERT.

NOUVELLES DE MAURITANIE :

LE VOYAGE DE MONSIEUR POMPIDOU : Voici un extrait du discours prononcé le 3 Février par Maître Moktar Ould DADDAH, Président de la République, à l'occasion du voyage à Nouakchott de Monsieur POMPIDOU. L'abondance des matières ne nous avait pas permis de le faire paraître plus tôt.

" Monsieur le Président de la République Française,

Au nom du peuple mauritanien, de son parti et de son gouvernement, au nom de mon épouse et en mon nom personnel, je voudrais vous exprimer, ainsi qu'à Madame Georges POMPIDOU et à la délégation qui vous accompagne, nos souhaits chaleureux de bienvenue et de bon séjour en terre mauritanienne. Le peuple mauritanien tout entier, à travers l'ensemble de nos régions, aurait voulu avoir le privilège et la joie de vous recevoir et de vous témoigner ainsi l'estime et l'amitié qu'il porte à votre personne, et, à travers elle, au peuple français. Malheureusement, votre calendrier ne nous permet pas de vous faire connaître notre pays dans son immensité et dans sa diversité.

Est-il besoin, Monsieur le Président, de rappeler les liens personnels qui se sont établis entre vous et moi depuis qu'en 1962, alors que vous veniez d'accéder aux fonctions de Premier Ministre, vous m'aviez reçu lors de la visite officielle que j'ai effectuée à Paris en mai de la même année. Mon épouse et moi-même avons gardé le meilleur souvenir de l'accueil très cordial que Madame Georges POMPIDOU et vous-même nous aviez alors réservé.

Tous les Mauritaniens sont sensibles au fait que vous soyez, depuis l'accession de la Mauritanie à l'indépendance, le premier Chef d'Etat français à venir en visite officielle dans notre pays.

La spontanéité et la chaleur de l'accueil de la population de notre Capitale vous feront oublier, je l'espère, ainsi qu'à tous ceux qui vous accompagnent, la modicité de l'infrastructure et des autres moyens d'accueil que nous vous offrons. En effet, notre Capitale encore jeune - elle n'a que dix ans, l'âge de notre indépendance - ne possède pas encore tous les moyens que nous aurions voulu mettre à votre disposition et à celle de tous ceux qui vous accompagnent.

Je lève mon verre à la santé de Monsieur le Président de la République Française et de Madame Georges POMPIDOU, au renforcement de l'amitié entre les peuples français et mauritanien, au développement de la coopération entre nos deux Etats, et à l'instauration d'une paix juste et durable dans le monde. "